

**Titre professionnel inscrit au RNCP-niveau II
Responsable d'association (CPN51p1)**

2017-2018

Objectifs et compétences professionnelles

L'objectif est la professionnalisation de nouveaux métiers apparus récemment en lien avec la transformation en profondeur des activités et de l'organisation interne des associations.

Il s'agit essentiellement d'acquérir des méthodes d'analyse et des outils pour piloter, gérer et développer une association ou un réseau associatif, en cohérence avec les valeurs de l'économie sociale et solidaire.

De manière plus précise la formation doit permettre de :

-S'approprier les outils de compréhension du cadre institutionnel, organisationnel et managérial des associations de l'économie sociale, de l'éducation populaire, de la culture, du développement local, du secteur sanitaire et social.

-Acquérir des savoirs professionnels dans les domaines de la conduite de projet, du management, du droit associatif, de la gestion financière, de la gestion des ressources humaines, de la gestion logistique, de la communication.

Validation

Chacun des cinq modules fait l'objet d'une évaluation par étude de cas. La certification est acquise dès que le candidat obtient une note égale ou supérieure à la moyenne. Les modules 1, 2 et 5 sont communs aux deux options et font l'objet d'une validation identique pour les 2 options. Les modules 3 et 4 sont partiellement communs, ces deux modules sont donc validés de manière différente.

Unité d'enseignement : Les attestations de réussite aux UE devront être récupérées au bureau du CNAM Martinique

Il est indispensable d'effectuer une demande individuelle de diplôme auprès de nos services (nous consulter).

Inscription

Du 01 Juin au 28 juillet
et du 04 au 30 septembre

Public visé

- Les candidats justifieront d'un diplôme de niveau III* (bac +2) et d'une expérience associative (bénévole ou professionnelle) de 2 ans minimum

Durée

1 an (Octobre 2017
à septembre 2018)

Tarif

Nous consulter

Lieu

Campus Universitaire
des Antilles – Schoelcher

La formation comporte deux options :

- directeur d'une petite association
- cadres administratifs et de gestion du secteur associatif d'action sociale

Programme

- US231F Principes et outils de la gouvernance associative (9 crédits*)
- US231G La gestion des ressources humaines (17 crédits*)
- USCT09 Gestion administrative, financière et logistique (6 crédits*)
- USCT10 Cadre administratif et de gestion du secteur associatif médico-social (5 crédits*)
- USCT11 Pilotes des projets associatifs (10 crédits*)
- USCT12 Directeur d'une petite association de l'économie sociale (6 crédits*)
- US231K Droit et fiscalité appliqués aux associations (8 crédits*)

**1 Crédit comprend entre 6 et 10 h de cours présentiel*

*Le programme détaillé des UE est consultable sur le site du CNAM Martinique
<http://www.cnam-martinique.fr>*